



Procès-verbal

9^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le lundi, 15 décembre 2025, à 19 h 00
330, rue Chabot, QUÉBEC (Québec) G1M 3J5

Présences

Membres avec droit de vote :

| | |
|----------------------|----------------------------|
| ■ Pierre Marc Doucet | Président |
| ■ Mahamadou Sissoko | Trésorier (en ligne) |
| ■ Roger Thibeault | Vice-président |
| ■ Jean-Noël Ouisse | Secrétaire |
| ■ Stéphanie Tremblay | Administratrice |
| ■ Marie-Ange Koua | Administratrice (en ligne) |
| ■ Michèle Guay | Administratrice |
| ■ Christian Bizier | Administrateur |

Absences

- Aucune

Autres présences

| | |
|--------------------|---|
| ■ Clément Bourdeau | Conseillère du district électoral de Vanier-Les Rivières |
| ■ Alexandra Mauger | Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec |
| ■ Renée Poulin | Secrétaire de soutien |

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 4 personnes participent à l'assemblée.



Ordre du jour

9^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le lundi, 15 décembre 2025, à 19 h 00
330, rue Chabot, QUÉBEC (Québec) G1M 3J5

| DÉROULEMENT | HEURE |
|--|---------|
| 1. Accueil et ouverture de l'assemblée | 19 h 15 |
| 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour | 19 h 16 |
| 3. Adoption du procès-verbal du 17 novembre 2025 | 19 h 20 |
| 4. Période d'information du conseil municipal | 19 h 25 |
| 5. Période de questions et commentaires du public | 19 h 45 |
| 6. Période réservée à un organisme du quartier – Emprises – Espaces urbains | 20 h 00 |
| 7. Enjeux de quartier <ul style="list-style-type: none">■ 7.1 - Rencontre avec la Ville concernant le terrain Giguère (suivi) (ST)■ 7.2 - Rencontre du Conseil de quartier avec Clément Bourdeau (RT)■ 7.3 - Résolution et suivi pour projet d'un mini-terrain multisport – Impact de Montréal avec Loisirs Vanier (PMD)■ 7.4 - Résolution pour le réaménagement du terrain de baseball – Parc Victorin-Beaucage (RT)■ 7.5 - Résolution pour la rénovation du gymnase du Complexe Jean-Paul Nolin (JNO)■ 7.6 - Résolution pour un pavillon de services – Parc Victorin-Beaucage (RT)■ 7.7 - Rencontre avec le RTV pour la bonification du service dans le quartier (PMD) | 20 h 20 |
| 8. Comités et états d'avancement <ul style="list-style-type: none">■ 8.1 – Projet sur la qualité de l'air (JNO)■ 8.2 - Table de concertation Vélo et Mois du vélo (JNO) | 20 h 50 |



-
- 8.3 – Conseils d'établissements scolaires
 - 8.4 – Table de concertation sur le transport en commun (PMD)
 - 8.5 – Rencontre avec les présidents des conseils de quartier (PMD)
 - 8.6 – Vanier à p'tites-roues 2026 (PMD)
-

| | | |
|------------|---|----------------|
| 9. | Fonctionnement du conseil de quartier | 21 h 00 |
| | <ul style="list-style-type: none">■ 9.1 – Correspondance■ 9.2 – Suivi des résolutions 25-CA-055■ 9.3 – Trésorerie et suivis (MS)■ 9.4 – Paiement des services de secrétariat■ 9.5 – Changement de date pour l'assemblée de janvier 2025■ 9.6 – Accès indisponible sur la plate-forme Google Workspace■ 9.7 – Image de marque des conseils de quartier | |
| 10. | Varia | 21 h 15 |
| 11. | Fin de l'assemblée | 21 h 20 |

Pierre-Marc Doucet, président

N.B. Les heures sont inscrites à titre indicatif uniquement.



Procès-verbal

9^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le lundi, 15 décembre 2025, à 19 h 00
330 rue Chabot, QUÉBEC (Québec) G1M 3J5

1. Ouverture de l'assemblée

M. Roger Thibeault ouvre l'assemblée à 19 h 15.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Roger Thibeault fait la lecture de l'ordre du jour. La modification ci-dessous est apportée :

Point 10 - Varia

- 10.1 – Remerciements

Sur proposition de M. Pierre-Marc Doucet, dûment appuyée par M. Jean-Noël Ouisse, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adoptée à l'unanimité

3. Adoption du procès-verbal du 17 novembre 2025

25-CA-057

Sur une proposition de M. Roger Thibeault, dûment appuyée par Mme Michèle Guay, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 17 novembre 2025 tel que modifié.

Adoptée à l'unanimité

Suivi au procès-verbal

M. Pierre-Marc Doucet mentionne que le parc Christ-Roi portera le nom de Mme Huguette Péras. La famille a été contactée et elle a accueilli avec enthousiasme cette nouvelle.

4. Période d'information du conseiller municipal

4.1 – Réponse de la Ville concernant les gonflements de trottoir

M. Clément Bourdeau fait la lecture de la réponse de la Ville concernant les gonflements de trottoirs.



« Pour rappel, ce projet pilote de verdissement accéléré des rues Chabot et Plante visait à tester une approche plus agile, comportant des risques importants de modifications en cours de réalisation. Certaines analyses ont donc été effectuées après la phase de consultation citoyenne afin de permettre la production plus rapide des plans et devis. À la suite de ces ajustements, les gonflements initialement prévus ont été retirés lors de la conception détaillée. Pour la rue Blouin, des travaux souterrains doivent être réalisés pour corriger un problème de drainage; les gonflements ont donc été retirés afin d'éviter de faire et défaire les travaux. Il n'y a pas de date prévue pour ces travaux. Quant à l'intersection Plante, ces aménagements ont été retirés à la demande du TMI, puisque les rayons de virage ne permettaient pas leur implantation. »

4.2 – Ouverture des patinoires.

Plusieurs commentaires ont été reçus concernant le fait qu'aucune patinoire n'était ouverte. Celles-ci devraient être accessibles dans la fin de semaine du 19 décembre 2025.

4.3 – Maison de quartier

La Ruche Vanier sera à l'Hôtel de Ville afin de discuter du projet de Maison de quartier.

5. Période de questions et de commentaires des citoyens

Aucune question ou commentaire n'a été formulé.

6. Période consacrée à un organisme du quartier – Emprises – Espaces urbains

La présentation de Emprises est remise à une date ultérieure.

7. Enjeux de quartier

7.1 – Rencontre avec la Ville concernant le terrain Giguère (suivi)

Mme Stéphanie Tremblay mentionne qu'un compte-rendu de la rencontre avec les deux représentants de la Ville a été produit le mois dernier. Des discussions se sont tenues avec M. Clément Bourdeau, conseiller municipal. Le dossier suit son cours à la Ville pour 2026.

7.2 – Rencontre du Conseil de quartier avec M. Clément Bourdeau, conseiller municipal

Dans le cadre du processus de consultation mis en place avec les différents intervenants, le Conseil de quartier de Vanier a présenté les sujets importants afin que M. Bourdeau puisse en prendre note.

- Différents points sur le Plan d'urbanisme et de mobilité (PUM)
- Pôle communautaire – Secteur La Chapelle.
- Maison de quartier.
- Boisé et verdissement.



- Bonification du transport en commun – Autobus et vélo.
- Possibilité d'avoir un terrain multisport par le biais de la Fondation Impact de Montréal.
- Rénovation du gymnase – Superficie de jeu.
- Rénovation du parc Victorin-Beaucage – Terrain de baseball et pavillon de services.
- Passage Laperrière, terrain Giguère et prolongation du corridor Viva Cité au-delà de la rue Marie-de-l'Incarnation.
- Troisième lien – Corridor.
- Échange avec les personnes présentes.

La rencontre s'est déroulée de façon très ouverte et les discussions furent très enrichissantes.

7.3 – Résolutions et suivi pour projet d'un mini-terrain multisport – Impact de Montréal avec Loisirs Vanier

Le Conseil de quartier a tenu une rencontre avec la Ruche Vanier et Loisirs Vanier concernant ce sujet. Dans le but d'obtenir un projet de la Fondation Impact de Montréal qui donne des mini-terrains de sport, la rencontre a permis de déterminer où celui-ci sera installé dans Vanier. Le parc Victorin-Beaucage a été privilégié.

Les différents organismes du quartier ont été sollicités pour qu'il y ait un appui pour ce projet.

Les organismes suivants ont donné leur appui :

- Ressources Parents Vanier
- CIUSSS-CN
- La Ruche Vanier
- Le Conseil de quartier de Duberger, dont une réponse est attendue.

D'autres organismes ont été sollicités.

Il s'agit d'une infrastructure fournie par la Fondation Impact de Montréal qui consiste en une plateforme déjà prête à installer qui est équivalente à un terrain de tennis. Cette plateforme sera ouverte 24 heures sur 24. Elle est prévue pour le soccer, mais permet la pratique d'autres sports tel que le deck hockey. Les élus ont été sollicités pour ce projet. Il faut que la base soit faite en béton ou en asphalte pour y installer la membrane. Un court vidéo a été présenté où on peut voir l'infrastructure en question.

25-CA-058 – Résolution pour l'appui à la candidature de Loisirs Vanier pour l'obtention d'un mini-terrain de soccer multisports dans le secteur Vanier.

- Loisirs Vanier demande au Conseil de Quartier de Vanier son appui pour l'obtention de la réalisation d'un mini-terrain multisport par la Fondation Impact de Montréal.



- La Fondation Impact de Montréal annonce l'ouverture de l'appel de candidatures 2026 pour l'implantation d'un mini-terrain multisport dans les communautés de la province de Québec. Les municipalités, les villes et les organismes communautaires sont invités à soumettre leur dossier afin d'offrir aux jeunes un espace de jeu moderne, sécuritaire et inclusif, propice à l'activité physique, au plaisir et à la création de liens durables.
- La mission de la Fondation Impact de Montréal est d'organiser et d'appuyer des activités qui auront pour but l'amélioration de la qualité de vie des enfants et de leurs familles provenant de milieux vulnérables.
- Par ses actions, la Fondation Impact de Montréal vise à fournir des installations sportives pour la collectivité dans les milieux vulnérables afin de promouvoir la pratique de l'activité physique et l'insertion sociale.

-
- **Considérant** les objectifs poursuivis par la Fondation Impact de Montréal;
 - **Considérant** les objectifs poursuivis par Loisirs Vanier;
 - **Considérant que** le profil socio-économique du secteur Vanier correspond à la clientèle cible de la Fondation Impact de Montréal;
 - **Considérant** les besoins d'infrastructures sportives de qualité dans Vanier.

Sur une proposition de M. Pierre-Marc Doucet et appuyée par Mme Stéphanie Tremblay, il est résolu que le Conseil de quartier de Vanier:

- Appuie la demande auprès de la Fondation Impact de Montréal pour l'obtention d'un mini-terrain de soccer multisports dans le secteur Vanier.

Adopté à l'unanimité

Les délais sont courts et la décision doit être prise pour le 28 février 2026 afin que l'installation se fasse au mois d'août. L'appel de candidature a commencé au mois de novembre 2025 et se terminera au début de janvier 2026. Le Conseil de quartier a sollicité la collaboration du conseiller municipal dans ce projet.



25-CA-059 – Résolution pour l'appui à la candidature de Loisirs Vanier pour l'obtention d'un mini-terrain de soccer multisports dans le secteur Vanier par la Ville de Québec.

- Le Conseil de Quartier de Vanier demande l'appui de la Ville de Québec auprès de Loisirs Vanier pour l'obtention de la réalisation d'un mini-terrain multisports par la Fondation Impact de Montréal.
- La Fondation Impact de Montréal annonce l'ouverture de l'appel de candidatures 2026 pour l'implantation d'un mini-terrain multisport dans les communautés de la province de Québec. Les municipalités, les villes et les organismes communautaires sont invités à soumettre leur dossier afin d'offrir aux jeunes un espace de jeu moderne, sécuritaire et inclusif, propice à l'activité physique, au plaisir et à la création de liens durables.
- La mission de la Fondation Impact de Montréal est d'organiser et d'appuyer des activités qui auront pour but l'amélioration de la qualité de vie des enfants et de leurs familles provenant de milieux vulnérables.
- Par ses actions, la Fondation Impact de Montréal vise à fournir des installations sportives pour la collectivité dans les milieux vulnérables afin de promouvoir la pratique de l'activité physique et l'insertion sociale.

-
- **Considérant** les objectifs poursuivis par la Fondation Impact de Montréal;
 - **Considérant** les objectifs poursuivis par Loisirs Vanier;
 - **Considérant que** le profil socio-économique du secteur Vanier de Québec correspond à la clientèle cible de la Fondation Impact de Montréal;
 - **Considérant** les besoins d'infrastructure sportive de qualité dans Vanier;
 - **Considérant** le désir de la Ville de Québec de maintenir son statut de la ville la plus active au Québec;
 - **Considérant que** l'objectif de la Ville de Québec est de devenir la Ville la plus active au Canada;
 - **Considérant qu'**une telle infrastructure s'inscrit dans la politique de « Québec, ville active » de juin 2025.



Sur une proposition de M. Pierre-Marc Doucet et appuyée par Mme Stéphanie Tremblay, il est résolu que le Conseil de quartier de Vanier:

- Demande à la Ville de Québec d'appuyer la demande auprès de la Fondation de l'Impact de Montréal, par Loisirs Vanier pour l'obtention d'un mini-terrain de soccer multisports dans le secteur Vanier.
- Demande à la Ville de Québec d'identifier le parc Victorin-Beaucage comme site de réalisation de ce projet.
- Demande à la Ville de Québec de fournir les infrastructures nécessaires pour accueillir le projet.
- Demande à la Ville de Québec de travailler en partenariat avec Loisirs Vanier pour la réalisation du projet.

Adoptée à l'unanimité.

Dans le journal « Mon quartier » de Limoilou, Mme Stéphanie Tremblay mentionne que le club de soccer a négocié une entente financière avec le Mouvement Desjardins. Il serait approprié d'approcher le club « Le phénix des Rivières » à l'effet qu'il y aurait différentes possibilités d'ententes.

M. Clément Bourdeau explique que le CF International qui, pour le club de Charlesbourg et le club de Cité-Limoilou, permet un coût moindre pour certains jeunes et ont rejoint le Mouvement Desjardins.

7.4 – Résolution pour le réaménagement du terrain de baseball – Parc Victorin-Beaucage

Beaucoup de commentaires ont été reçus à propos du terrain de baseball et les aménagements qui l'entourent.

25-CA-060 – Résolution pour la rénovation du parc Victorin-Beaucage.

- Le parc Victorin-Beaucage est un élément important de l'infrastructure récréative et sociale du secteur Vanier. Au cours des dernières années, une dégradation et un manque de services pour les citoyens sont constatés malgré son utilisation toujours importante par les citoyens de Vanier, mais aussi d'autres secteurs de la Ville.
- Les principales lacunes identifiées sont (mais sans s'y restreindre) :



- Une absence d'un véritable bâtiment d'accueil avec les services nécessaires, à savoir vestiaire, salle d'entreposage, lieu de rencontre.
- Un terrain de baseball qui n'évacue pas l'eau et qui se transforme en petit « lac » à la moindre pluie.
- Une absence d'accès électrique près du stade de baseball lors de la présentation d'évènement ou de tournois.
- Une absence de zone d'ombrage.
- Un manque d'arbres matures.

-
- **Considérant que** les infrastructures du parc Victorin-Beaucage ne répondent pas au besoin actuel
 - **Considérant** le besoin de mise à niveau du parc pour en améliorer la sécurité et l'utilisation

Sur une proposition de Mme Stéphanie Tremblay et appuyé par M. Roger Thibault, il est résolu que le Conseil de quartier de Vanier:

- Recommande à la Ville de Québec de procéder à une mise à niveau des infrastructures du parc Victorin-Beaucage.

Adopté à l'unanimité

7.5 – Résolution pour la rénovation du gymnase du Complexe Jean-Paul Nolin

25-CA-061 – Résolution pour la rénovation du gymnase du Complexe Jean-Paul-Nolin

- Le plancher du Complexe Jean-Paul-Nolin est en fin de vie. Il est utilisé pour plusieurs sports dont le hockey cosom et le roller derby. Son état cause un problème de sécurité pour les usagers. De plus, le toit a dû être réparé à la hâte puisqu'il prenait l'eau, il y a quelques années.



-
- **Considérant que** les infrastructures du gymnase du Complexe Jean-Paul-Nolin sont désuètes;
 - **Considérant que** le gymnase existant ne répond pas aux besoins de tous les sports qui y sont actuellement et régulièrement pratiqués, notamment le roller derby et le deck hockey;
 - **Considérant que** le gymnase du Complexe Jean-Paul-Nolin est un des deux seuls sur le territoire de la Ville de Québec à accueillir le roller derby et que c'est un sport inclusif important pour les communautés LGBTQIA2S+;
 - **Considérant que** l'équipe de roller derby fait partie d'une ligue internationale et rayonne régulièrement à l'étranger;
 - **Considérant que** le gymnase du Complexe Jean-Paul-Nolin est le seul terrain multisports intérieur communautaire dans le quartier Vanier;
 - **Considérant que** le gymnase du Complexe Jean-Paul-Nolin est un espace accessible et sécuritaire qui favorise la santé, la cohésion sociale et l'accès équitable à des activités sportives et récréatives aux résidents de Vanier;

Sur une proposition de M. Jean-Noël Ouisse et appuyée par Mme Stéfanie Tremblay, il est résolu que le Conseil de quartier de Vanier:

- Recommande à la Ville de Québec de rénover le gymnase du Complexe Jean-Paul-Nolin.
- Recommande à la Ville de Québec de s'assurer que la nouvelle surface de jeu et son lignage permettent la tenue et répondent aux besoins de tous les sports qui y sont actuellement pratiqués, incluant le roller derby et le deck hockey.
- Recommande à la Ville de Québec de prévoir un lieu temporaire pour la tenue des activités sportives du Complexe Jean-Paul-Nolin pendant la durée des travaux.
- Recommande à la Ville de Québec d'impliquer activement les citoyens, organismes du quartier et ligues sportives dans l'élaboration du projet, de manière à en faire une initiative porteuse, bénéfique pour la collectivité et qui réponde aux besoins des usagers.

Adoptée à l'unanimité.



7.6 – Résolution pour un pavillon de services – Parc Victorin-Beaucage

Ce sujet a déjà été traité dans la résolution no 25-CA-060 sur la rénovation du parc Victorin-Beaucage

7.7 – Rencontre avec le RTC pour la bonification du service dans le quartier

M. Pierre-Marc Doucet mentionne qu'une rencontre a été tenue à la Ruche Vanier. Les personnes suivantes étaient présentes :

- M. Louis-Philippe Dufour
- M. Marc Lusignan
- Mme Émilie Tremblay-Potvin, du RTC.
- Nicolas Drolet de la Ruche Vanier
- Une représentante de La Chapelle Spectacles
- M. Charles-Élie Fallu du Centre de parrainage civique de Québec
- Loisirs Vanier.
- Mme Catherine Boutet de l'École Boudreau.

Le tracé propose un parcours rapide qui partira de Saint-Roch jusqu'au Parc-O-Bus Neufchâtel et qui passera par Vanier, avec une fréquence de 20 minutes le jour et qui serait plus rapide aux heures de pointe. Les arrêts sont plus distancés et seront situés où les grands générateurs d'activités. l'entrée en fonction est prévue pour 2026. Le lien est-ouest sera examiné en 2027 .

Le RTC propose deux hypothèses sont envisagées :

- Un parcours qui passerait sur le boulevard Wilfrid-Hamel ou Pierre-Bertrand, ou
- Un parcours qui passerait dans le quartier. Dans les deux cas, les parcours existants seront reconfigurés (no 86, 64, 65, 82).

Une période de questions ouvertes s'est tenue pendant la rencontre. M. Pierre-Marc Doucet a présenté plusieurs demandes qui ont été faites par le Conseil de quartier sur les abribus, un parcours sur la rue Soumande, le lien entre Lairet et Vanier et des connectivités qui étaient déficientes entre les quartiers Saint-Sauveur et Saint-Roch. Tous les organismes présents ont soulevé leurs problématiques.

Il est revenu à la charge concernant le service Flexi-Bus pour le quartier, car celui-ci apporterait une certaine flexibilité dans les transports et un avantage pour la clientèle du parc industriel et Vanier. Ce service pourrait se rabattre sur un parcours de transport rapide ou le pôle d'échanges Fleur-de-Lys, ou le tramway. Il n'est pas prévu par le RTC, puisque l'organisme préconise ce service pour la couronne de Québec.



Il a été question seulement des générateurs de destination dans Vanier. Il ne faut pas oublier le côté ouest de Lairet qui est n'est pas connecté par le bus à Vanier. Le centre Christ-Roi a été oublié.

Pour ce qui est du service ÀVélo, une bonification sera effectuée en 2026.

Question : Dans la planification qui se fera dans trois à quatre ans, Mme Nicole Laveau mentionne qu'il faudrait insister pour que le Flexi-Bus soit considéré dans le quartier industriel de Vanier. Un côté du parc est desservi par le parcours 85, mais l'autre côté n'est pas desservi.

Est-ce qu'une rencontre est prévue?

Réponse : M. Pierre-Marc Doucet mentionne que le Conseil de quartier tiendra d'abord une rencontre en plénier, et par la suite, une rencontre officielle sera tenue en public.

Question : Mme Laveau fait part de son inquiétude sur le prix à payer. Est-ce que les parcours réguliers seront touchés?

Réponse : Il n'y aura aucune abolition, mais une amélioration ou une augmentation et une réorganisation des services. Il est possible que les parcours 64 et 65 soient impactés.

M. Pierre-Marc Doucet préconise que le service passe sur la rue Beaucage, car cette rue est au centre du quartier. Au nord de Vanier, il pourrait y avoir le service Flexi-Bus qui dessert les résidents.

Il est aussi question d'essayer les bancs nomades; la demande a été prise en note. Bien que les abribus ne peuvent pas être installés partout, il faudrait consulter les organismes des secteurs concernés et les conseils de quartier, comme ceux sur le boulevard Wilfrid-Hamel, avant leur suppression.

La rencontre s'est tenue de façon ouverte, a été productive et beaucoup de notes ont été prises. Le RTC a montré son ouverture face aux besoins exprimés par les conseils de quartier. Les parcours sont prévus pour septembre 2026.

Question : Y aura-t-il une voie réservée sur le boulevard Wilfrid-Hamel?

Réponse : Le RTC est encore en réflexion sur cette voie réservée.



M. Clément Boudreau mentionne qu'en amont et qu'en aval, il y a des moyens pour s'assurer du bon suivi de ce dossier. Il apportera sa collaboration à ce sujet.

8. Comités et états d'avancement

8.1 – Projet sur la qualité de l'air

M. Jean-Noël Ouisse mentionne qu'il n'y a pas eu de nouvelles inscriptions. Huit à neuf capteurs ont été installés.

8.2 – Table de concertation Vélo et Mois du Vélo

Aucun développement n'est survenu à ce sujet.

8.3 – Conseils d'établissement scolaires.

Aucun remplacement n'a été effectué.

8.4 – Table de concertation sur le transport en commun

Un retour est attendu de la part de Accès transports viables. Le sujet a été traité également au point 7.7.

8.5 – Rencontre avec les présidents des conseils de quartier

Suite aux difficultés survenues avec Google Workspace, M. Doucet n'a pu établir de contacts avec les présidents des conseils de quartier. Un sondage a été fait pour connaître les disponibilités des présidents, mais il n'y a pas eu de suite pour le moment.

8.6 – Vanier à p'tites roues 2026

M. Jean-Noël Ouisse mentionne qu'une rencontre se tiendra avec Accès transports viables. La formule pourrait changer suite à l'expérience de l'année 2025 concernant les dates, car les mois de mai et juin constituent une période très chargée pour ATV. La rentrée scolaire serait envisagée. L'activité pourrait changer, car elle avait lieu durant la semaine pour amener les enfants à l'école. Elle pourrait se tenir en fin de semaine, mais en impliquant prioritairement les enfants. Les écoles doivent être contactées à ce sujet; le projet est en développement.

9. Fonctionnement du conseil de quartier

9.1 – Correspondance

La subvention accordée pour les projets de biodiversité est de 4,000.00 \$. Les projets doivent être soumis au plus tard le 15 janvier 2026. Parmi les options possibles, Mme Mauger mentionne que l'embauche d'un conférencier sur la biodiversité constitue un projet qui est accepté dans le cadre de cette subvention.



9.2 – Suivi des résolutions – 25-CA-055 – Aménagement du passage Laperrière

M. Jean-Noël Ouisse mentionne que la Ville a transmis sa réponse concernant une partie du terrain, car il y avait un empiètement d'un propriétaire sur une partie du terrain de la Ville. La Ville a proposé au propriétaire de diviser le terrain en deux et de vendre la moitié du terrain. Le propriétaire a refusé, donc la Ville reprendra tout le terrain.

Il y aura donc suffisamment d'espace pour effectuer le déneigement et même, de la végétalisation. Il faudrait faire ressortir la résolution qui a été produite à ce sujet.

Réponse de la Ville :

« *Le Service du développement économique et des grands projets (DEGP) confirme que les négociations avec le requérant sont terminées et qu'aucune entente n'a été conclue. Il est avisé que la Ville (DEGP) poursuivra dans une démarche de libération d'emprise.*

De notre côté, nous attendons la description technique de l'arpentage afin de fermer cette partie de rue et permettre l'installation de bollards ou autres dispositifs pour empêcher que l'empiètement se poursuive. Le propriétaire est informé que la Ville souhaite reprendre le terrain.

Pour le DGEP, le dossier se terminera avec ce volet. Si la Ville souhaite ensuite élargir le passage, modifier l'aménagement ou le type d'entretien, les unités administratives concernées seront avisées. »

Le dossier sera transmis à l'équipe de la mobilité active. Il y aura des aspects à vérifier avec Trudel Alliance parce qu'il y aura à faire une connexion d'un terrain Ville à un terrain privé. Une entente sera nécessaire puisqu'il s'agit d'une contrainte de la Ville.

La Ville a reconnu qu'il s'agit d'un passage très achalandé. Le fait que la Ville et le citoyen puisse se parler, c'est un bon résultat.

9.3 – Trésorerie et suivi

Le solde au 15 décembre est de 8,035.61 \$. M. Sissoko mentionne qu'il n'y a pas encore eu de décision pour le budget d'opération du Conseil de quartier. Mme Alexandra Mauger a été informée du surplus au budget. Les surplus budgétaires ne sont pas cumulatifs.

9.4 – Paiement des services de secrétariat

25-CA-062



Sur une proposition de M. Pierre-Marc Doucet, dûment appuyée par M. Roger Thibeault, il est résolu de procéder au paiement de 115.00 \$ pour la rédaction du procès-verbal de la 9^e assemblée du 15 décembre 2025 auprès de Mme Renée Poulin.

Adoptée à l'unanimité

9.5 – Changement de date pour l'assemblée de janvier 2026

25-CA-063

Sur une proposition de M. Pierre-Marc Doucet, dûment appuyée par M. Jean-Noël Ouisse, il est résolu de modifier la date de la 1^{ère} assemblée ordinaire du Conseil de quartier au 26 janvier 2026.

Adoptée à l'unanimité

9.6 – Accès indisponible sur la plate-forme de Google Workspace

Mme Alexandra Mauger que des relances auprès de Google sont faites régulièrement. Entretemps, un One-drive sera créé.

9.7 – Image de marque des conseils de quartier.

Mme Alexandra Mauger mentionne que la nouvelle image de marque des conseils de quartier est maintenant disponible. Le processus s'est déroulé en 2024 et 2025 avec les nouveaux formats pour les ordres du jour, procès-verbaux, mémoires, etc.

Le nouveau visuel du Conseil de quartier est présenté, cependant la photo du Centre d'arts La Chapelle sera mise à jour. La Ville fournira une bannière autoportante pour chaque conseil de quartier. Il serait également intéressant que le logo de cette nouvelle image de marque pour les pages FaceBook apparaisse avec le nom des conseils de quartier.

10. Varia

10.1 – Remerciements

M. Pierre-Marc Doucet remercie tous les administrateurs pour leur travail durant cette année 2025 qui fut très intense, avec des projets comme le PUM et autres.

11. Fin de l'assemblée

La 9^e assemblée du Conseil de quartier est levée à 20 h 20.



9^E ASSEMBLÉE DU CONSEIL DE QUARTIER DE VANIERS LISTE DES RÉSOLUTIONS

| No de résolution | Objet | P a g e |
|------------------|--|------------------|
| 25-CA-057 | Adoption du procès-verbal de la 8 ^e assemblée ordinaire du 17 novembre 2025. | 4 |
| 25-CA-058 | Résolution pour l'appui à la candidature de Loisirs Vanier pour l'obtention d'un mini-terrain de soccer multisports dans le secteur Vanier. | 7 |
| 25-CA-059 | Résolution pour l'appui à la candidature de Loisirs Vanier pour l'obtention d'un mini-terrain de soccer multisports dans le secteur Vanier par la Ville de Québec. | 8 |
| 25-CA-060 | Résolution pour la rénovation du parc Victorin-Beaucage. | 1 0 |
| 25-CA-061 | Résolution pour la rénovation du gymnase du Complexe Jean-Paul-Nolin. | 1 1 |
| 25-CA-062 | Paiement des services de secrétariat pour la production du procès-verbal de la 9 ^e assemblée ordinaire. | 1 7 |
| 25-CA-063 | Déplacement de la 1 ^{ère} assemblée ordinaire au 26 janvier 2025. | 1 7 |